Le plurilinguisme : ses représentations populaires et leur impact sur la politique linguistique

Peter Cichon Université de Vienne – Autriche



Résumé: On peut estimer que parmi les nombreuses législations ayant eu pour ambition de codifier le plurilinguisme vécu, peu d'entre elles ont eu un impact réel. Cela est dû au fait bien connu qu' « il y a loin de la coupe aux lèvres » et qu'en matière de politique linguistique, il faut un certain temps entre le moment de la prise de décision et celui de la réalisation effective, en ajoutant à cela, le poids de l'inertie sociale et de l'indolence des systèmes de contrôle et d'exécution en place. En effet, les acteurs parties prenantes dans ce processus, ont souvent des intérêts divergents. Quatre plans nous paraissent importants dans ce contexte : le cadre social, le plan des décideurs politiques, celui des exécutants et celui des usagers de la langue. C'est ce dernier plan qui nous intéresse particulièrement, notamment les représentations populaires sur le fonctionnement individuel et social du plurilinguisme, car ce sont elles qui garantissent en dernière instance, le succès ou l'échec d'une politique linguistique. Nous essaierons ensuite de montrer que ces représentations sont fondées à la fois sur des savoirs, des expériences, des normes communicatives intériorisées mais aussi sur des discours publics. Enfin, pour illustrer ce rapport entre représentations populaires et traitement politique et social du plurilinguisme, nous jetterons un regard sur la manière dont on traite, en Autriche, cette question en ce qui concerne les apprentissages linguistiques des enfants des migrants.

Mots-clés: bottom up, cadre social, exécutants, savoir linguistique, discours

Zusammenfassung: Maßnahmen zur gesetzlichen Verankerung sozialer Mehrsprachigkeit haben in vielen europäischen Gesellschaften eine oft nur geringe bis gar keine Wirkung. Das hat zum einen strukturelle Ursachen, nämlich die natürliche Trägheit bzw. die Beharrungskräfte der in der Regel monolingualen Herrschafts- und Ordnungssysteme und ihrer Nutznießer, liegt aber auch an der Fülle an Determinanten und Instanzen, die von der Entscheidungs- bis zur Umsetzungsebene an der Gestaltung von Sprachenpolitik mitwirken. Vier dieser Ebenen werden hier einleitend skizziert, nämlich der gesellschaftliche Rahmen, die Ebene der Entscheidungsträger, die der Vermittler sowie die der Sprecher.

Der Sprecherebene gilt im Weiteren unsere besondere Aufmerksamkeit und dabei vor allem den laienlinguistischen Vorstellungen über das Funktionieren individueller und sozialer Mehrsprachigkeit, weil sie die wohl wichtigste Determinante einer erfolgreichen oder scheiternden Sprachenpolitik sind. Entsprechend schauen wir darauf, wie diese laienlinguistischen Vorstellungen auf der Basis von Wissen, Erfahrung, verinnerlichten Normen und zirkulierenden Diskursen über Mehrsprachigkeit entstehen. Im Anschluss daran fragen wir danach, wie laienlinguistische Vorstellungen über Mehrsprachigkeit handlungsleitend werden (können). Abschließend soll an einem Beispiel die soziale Wirkung laienlinguistischer Vorstellungen auf den gesellschaftlichen Umgang mit Mehrsprachigkeit skizziert werden, und zwar im Umgang mit Lernschwierigkeiten bei Kindern nichtdeutscher Muttersprache im deutschsprachigen Schulsystem.

Schlüsselwörter: bottom up, sozialer Rahmen, sprachliche Vermittler, Sprachwissen, Diskurse

Abstract: Measures to legally establish social multilingualism in many European societies have had little or no effect. This has, on the one hand structural reasons, namely the natural inactivity and also the persistence of the usually monolingual powers that be and their beneficiaries, on the other hand the many determinants and instances from the decision-making level to the implementation level, that are involved in the making of language politics. Four of these levels will be introduced here: the social context, the decision-making level, that of the "intermediary" and also the level of the speaker. The speaker level will be dealt with special attention especially from the non-linguists ideas as to how individual and social multilingualism functions. This is because they are the most important determinant of successful or failed language politics. Accordingly we will take special notice with regard to knowledge, experience, internalised norms and circulating discourse, to see how these non-linguists ideas about multilingualism come about. Next we ask how non-linguists ideas about multilingualism can influence our actions. In conclusion we will use as an example non-linguist ideas and the social effect they have on societal multilingualism. This will be used directly in contact with children with learning difficulties, whose native language isn't German, within the German speaking school system.

Key words : bottom up, social context, go-between, linguistic knowledge, discourse

1. Le plurilinguisme des sociétés européennes est une réalité indéniable. La prise de conscience de cette réalité, autrefois souvent refoulée, fait son chemin alors que parallèlement, les flux migratoires de tout genre (migration de travail, immigration d'habitants d'anciennes colonies dans le pays de l'ancien

colonisateur, migration de fuite et de réfugiés etc.) augmentent de façon continue et que les revendications pour une ouverture de la politique linguistique des Etats se font pressantes afin de prendre en charge plus sérieusement les langues régionales. Face à ces changements, la plupart des pays concernés se cantonnent derrière l'ancien concept d'Etat-Nation, caractérisé par l'idée de l'homogénéité linguistique, à savoir le monolinguisme. Cette vision monolingue de l'Etat-Nation, diffusée surtout par l'école, a été enracinée avec tant d'insistance dans la conscience collective, qu'on lui attribue une qualité presque anthropologique, i.e. qu'on attribue au monolinguisme une caractéristique humaine quasi intrinsèque.

Compte tenu de cette fixation opiniâtre de la plupart des Etats au monolinguisme officiel, il n'est pas étonnant que la plupart des initiatives en politique linguistique, qui visent la codification d'un plurilinguisme social vécu, ne fassent pas long feu ou n'atteignent les objectifs assignés largement édulcorés. La raison en est que toute décision en politique linguistique doit parcourir un long chemin entre le plan de la législation et celui de sa réalisation. Chaque plan recèle des dangers et peut faire basculer les objectifs. Il y a quatre plans qui nous paraissent importants dans ce contexte et qui seront d'abord esquissés, à savoir le cadre social, le plan des décideurs politiques, celui des exécutants et celui des locuteurs. C'est au plan des locuteurs que nous concentrerons par la suite notre attention, et en particulier sur les représentations populaires concernant le fonctionnement individuel et social du plurilinguisme. Ce sont justement ces représentations populaires que nous considérons comme étant décisives pour qu'une politique linguistique réussisse ou échoue. Les décisions en politique linguistique et leur mise en pratique naissent et fonctionnent dans une alternance complexe de mouvements de type « bottom up » et « top down ». Autrement dit, si elle n'est pas acceptée et mise en pratique à la base par les locuteurs, toute législation plurilingue reste lettre morte. En même temps, c'est l'articulation à haute voix des intérêts linguistiques par ces mêmes locuteurs, qui produit une pression sociale suffisamment grande pour que la politique bouge et qu'une innovation législative ait lieu. Face à cette causalité il est un peu surprenant que la recherche sociolinguistique s'intéresse surtout à l'influence de la politique linguistique sur la conscience et la pratique des locuteurs et moins à l'influence des locuteurs sur la politique, avec leurs conceptions linguistiques, leurs attitudes et leurs pratiques langagières.

Dans un deuxième bloc thématique nous observerons comment ces représentations linguistiques populaires se fondent des savoirs, des expériences, des normes communicatives intériorisées et des discours publics. Pour conclure, nous examinerons, comment ces représentations peuvent avoir un impact sur le traitement politique et social du plurilinguisme à l'intérieur de l'Etat.

2. Commençons donc avec une esquisse des quatre plans d'influence sur la politique plurilinguistique.

Il y a d'abord le *cadre social* qui couvre tout le contexte dans lequel cette politique est formulée, détermine l'envergure des innovations envisagées ainsi que la forme et la qualité de leur mise en pratique. Ses parties constituantes sont multiples : la valeur communicative, le prestige absolu et relationnel des langues en contact, leur statut juridique, la qualité de leur présence dans les domaines publics de la communication comme l'école, l'administration, les mass media, la vie professionnelle et culturelle, le droit et le secteur de la santé, mais aussi la relation entre les langues : est-elle paritaire ou hiérarchique, plutôt paisible ou plutôt conflictuelle ?

Il y a par la suite le plan de la *décision* politique. Sur ce plan, c'est la sincérité, la persistance, et dans la mesure du possible, l'unanimité des décisions, qui tranchent sur leur impact social, mais aussi la précision dans la formulation des lois, leur dotation de consignes d'application détaillées et la prise en compte de la situation sociale et codificatrice des langues ciblées. Toute législation dans le domaine du plurilinguisme social, qui veut être couronnée de succès, doit prendre en considération la donnée des langues et doit songer à ce que les changements visés ne surchargent pas trop, surtout au départ, le système communicatif en vigueur, ainsi que la conscience linguistique des locuteurs.

Le plan suivant est celui des *exécutants*, qui sont appelés à planifier et organiser les détails de la mise en œuvre des lois, et qui deviennent ainsi également leurs interprètes. Ce sont des administrateurs, des institutions et des infrastructures communicatives qui interviennent sur ce plan et qui se révèlent souvent être des gestionnaires acharnés du statut en vigueur. Leur pouvoir s'appuie sur ce qui par ailleurs a été décrit comme violence symbolique. Cette violence consiste en pressions pour imposer des significations, des rapports de sens, et pour dissimuler en même temps les rapports de force sur lesquels ils se fondent.

Il y a enfin le plan des *locuteurs*, donc celui des destinataires des mesures en politique linguistique, qui doivent être préparés à faire fructifier tout réalignement législatif. Quant aux locuteurs des langues dominées, cette préparation touche d'une part à la codification de leur langue, indispensable pour leur fonctionnement élargi au niveau véhiculaire et dans le domaine de l'écrit, et d'autre part à leur auto-dotation d'une conscience linguistique suffisamment forte et flexible pour agréer les changements de statut et en tirer profit dans la communication. Mais cette préparation doit cibler également les locuteurs des langues dominantes qui eux aussi, doivent admettre dans leur conscience et leur pratique les changements envisagés.

3. Comment les représentations populaires sur le fonctionnement du plurilinguisme individuel et social se forment-elles?

D'une part, elles sont socialement conditionnées. Chaque locuteur naît dans une société concrète avec une certaine culture communicative et un certain nombre d'idées sur le plurilinguisme, qu'il intériorise et reproduit dans le cadre de sa socialisation (cf. Jaeggi/Faßler 1982 : 23 et 41; Schütz/Luckmann 1991/I : 30ss.). En faisant cela il assure son intégration dans sa propre communauté culturelle et linguistique. Mais les représentations qui découlent de cette pratique sont aussi individualisées. Car bien que chaque locuteur agisse linguistiquement en fonction des règles communes, lorsqu'il communique, c'est-à-dire lorsqu'il les fait fonctionner dans des situations concrètes, ces règles sociales subissent une coloration individuelle qui leur donne une note subjective. Ce procédé est dû au fait que notre conscience linguistique comme instance qui gère l'ensemble de nos actes locutoires et nos jugements de valeur fonctionne de manière holistique, c'est-à-dire qu'elle intègre toutes ses composantes à un ensemble le plus cohérent possible. Or, comme une bonne partie de ces composantes sont issues des expériences linguistiques individuelles, la configuration de ses représentations, elle aussi, est partiellement individualisée (voir à ce sujet entre autre Schlieben-Lange 1975, Gauger 1976, Scherfer 1983, Schütz/Luckmann 1991 et Cichon 1998).

Les éléments constitutifs les plus importants des représentations sur le plurilinguisme sont le savoir, les expériences linguistiques, les normes communicatives et les discours au sujet des langues qui circulent dans la société.

Le savoir est parmi ces composantes, un élément surtout cognitif. Le terme « savoir linguistique » dans notre contexte ne vise pas en premier lieu la connaissance de la grammaire et du lexique, mais le savoir sur la langue, i.e. ses aires de diffusion, le nombre de ses locuteurs, son statut juridique, sa codification, sa littérature etc., en même temps le savoir populaire sur des mécanismes linguistiques comme le bilinguisme individuel, l'alternance codique, le mélange des langues, le conflit linguistique, la perte d'une langue etc. La divulgation de ce savoir se fait à la fois de manière dirigée et non dirigée. C'est surtout l'école qui distribue ce savoir de manière dirigée, tandis que son acquisition non dirigée se réalise dans la vie quotidienne. En somme, ce savoir est un patchwork. Étant donné l'influence prépondérante de ce savoir sur l'attitude et le comportement linguistiques, nous comprenons pourquoi le contrôle d'accès à ce savoir est un instrument de pouvoir de premier ordre.

Les *expériences* par rapport au plurilinguisme touchent entre autre à la valeur communicative de l'une et l'autre langue, au degré de leur interchangeabilité, à la diffusion de la compétence bi- et plurilingue, à l'utilité pratique d'un plurilinguisme vécu, à la connotation relationnelle, souvent hiérarchisée, des langues en contact, à leur valeur identitaire pour les locuteurs et aux moments conflictuels vécus. L'expérience linguistique est donc, plus que le savoir, une composante des représentations sur le plurilinguisme non seulement cognitive, mais aussi affective.

Le terme *norme* désigne la dotation statutaire d'une langue, que ce soit au niveau législatif par le règlement de son usage administratif et scolaire, ou à

travers des règlements informels, établis par des coutumes et/ou des conduites sociales telles que l'acceptation ou le refus des pratiques plurilingues dans certains contextes. Ces règlements informels ne sont pas moins contraignants que les règlements législatifs.

Par le terme *discours* comme autre fournisseur de représentations populaires sur le plurilinguisme, nous entendons tout genre d'énoncés et de dires publics ou semi-publics à ce sujet, prononcés par des hommes ou des femmes politiques, par des scientifiques ou par les locuteurs eux-mêmes dans la vie quotidienne. De tels discours circulent en grand nombre et avec des accents thématiques différents dans la société. Leur impact sur la conscience collective et sur la connotation du plurilinguisme dépend du degré de leur répétitivité, de leur persuasion, du prestige de son producteur et de la disposition cognitive et affective du destinataire.

Le discours politique est en général aussi diversifié que le discours scientifique et populaire. Pourtant, il y a un domaine dans lequel il est relativement unanime, à savoir celui du plurilinguisme lettré. Pensons dans ce contexte au livre blanc *Enseigner et apprendre. Vers une société cognitive* que la Commission Européenne publie en 1995 sur l'éducation et la formation et dans lequel nous lisons : « [...] il devient nécessaire de permettre à chacun, quel que soit le parcours de formation et d'éducation qu'il emprunte, d'acquérir et maintenir la capacité de communiquer dans au moins deux langues communautaires autres que sa langue maternelle [...] » (cf. 2º partie, chapitre IV, p. 54). Par contre, le discours politique sur le plurilinguisme devient vite moins consensuel et plus distancié, lorsqu'il aborde le sujet du plurilinguisme socialement vécu. Ici, on sent vite l'héritage du concept d'Etat-Nation avec son postulat d'unilinguisme qui semble n'avoir rien perdu de son crédit. Par conséquent, les discours dans ce domaine restent souvent flous (voir à ce sujet p. ex. la *Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires* peu coercitive).

L'évaluation du plurilinguisme dans le discours scientifique peut être qualifié d'ambivalent. C'est par exemple valable pour la psycholinguistique, qui d'une part et à partir d'idées déterministes, a formulé la vision d'une incompatibilité de deux langues dans la conscience des locuteurs et le leitmotiv du double semilinguisme, mais a souligné en même temps le fait que le plurilinguisme est un capital précieux qui peut conduire à une plus grande flexibilité cognitive et faciliter l'appropriation d'autres langues (cf. à ce sujet entre autre Weinreich 1977 : 73, Grosjean 1982 : 221ss., Romaine 1995 : 99ss., Hagège 1996 : 207s., et Müller et al. 2006 : 115ss.).

Beaucoup de discours sociolinguistiques au sujet du plurilinguisme mettent en relief le côté conflictuel du contact des langues dans une même société. Selon eux, leur coprésence provoque une lutte permanente pour les domaines de communication, car, comme le dit Suzanne Romaine: « *No society need two languages for the same set of functions.* » (cf. Romaine 1995 : 19). Il en résulte une

répartition asymétrique des langues en contact. Vouloir fixer juridiquement un tel arrangement positionnel, serait, selon le sociolinguiste catalan Lluís Aracil, la tentative vaine d'une réconciliation hiérarchique de l'irréconciliable (cf. Aracil 1982 : 13).

Semblable en cela au discours politique, celui des locuteurs fait une différence nette entre le plurilinguisme lettré, appris à l'école, et le plurilinguisme social quotidiennement vécu. Le plurilinguisme lettré est largement approuvé, comme le rapporte par exemple un sondage de l'*Eurobaromètre Spécial* « Les Européens et leurs langues » de février 2006 (cf. Commission Européenne, *Eurobaromètre spécial 243*, vague 64.3, TNS Opinion&Social), à condition qu'il soit professionnellement capitalisable et/ou personnellement utile. Désavantageux pour beaucoup de langues avec une diffusion moindre est le fait que l'utilité est interprétée de manière relativement étroite. C'est surtout aux langues d'Etat que cette utilité est attribuée, négligeant par cela que l'utilité a beaucoup de facettes et vaut aussi pour la connaissance des langues régionales, des langues voisines et celles des immigrés.

Si le plurilinguisme vécu est salué avec beaucoup plus de réserve que le plurilinguisme lettré, c'est dû au simple fait que dans la pratique quotidienne, il exige un plus grand effort communicatif que le monolinguisme ; mais en même temps, on sent derrière un tel verdict, le long bras de la doctrine de la langue nationale « une et indivisible », claironnée avec intransigeance par l'école publique.

4. Le syncrétisme du savoir, des expériences, des normes internalisées et des discours et leur transformation en représentations populaires au sujet du plurilinguisme suit, nous l'avons dit, en partie des règles sociales, en partie des règles individuelles. Leur impact sur l'identification des locuteurs avec l'une et l'autre langue et sur la valorisation générale du plurilinguisme est décisif pour le jugement et le comportement linguistiques qui en résultent. Dans ce processus chaque composante est d'une grande importance. Prenons l'exemple du savoir : l'identification avec une langue est fortement conditionnée par l'accès à un savoir authentique sur elle. C'est la dotation des locuteurs d'un tel savoir qui tranche sur leur fidélité ou leur aliénation envers elle, c'est elle qui alimente son prestige et peut inspirer l'aménagement de son corpus et son statut. L'histoire des sociétés plurilingues foisonne d'exemples où la perte ou l'altération du savoir sur une langue minoritaire, par exemple sous forme de dénégation de sa qualité de langue et de sa valeur culturelle, mène ses locuteurs à l'assimilation à la langue dominante. De l'autre côté, l'exemple des régions autonomes espagnoles comme le Pays Basques, la Catalogne et la Galicie, révèle à quel point la restitution de ce savoir peut débloquer et dynamiser la renaissance des langues régionales. Toutefois, l'exemple de la France montre que ce savoir ne suffit pas pour garantir à long terme la continuité d'une langue. Certes, au cours des dernières décennies

beaucoup de savoir sur les langues régionales a été récupéré, mais à la différence de l'Espagne, la marginalisation de ces langues a déjà atteint un tel degré qu'il leur sera très difficile de retrouver leur équilibre ancien. Et espérer de l'aide provenant de l'extérieur paraît peu réaliste car la société francophone se montre plutôt indifférente et dans une attitude dénégatoire à l'égard d'une pluralité vécue, des langues. Par conséquent, la renaissance de langues régionales en France n'est nulle part devenue une volonté d'action « populaire », mais se borne à alimenter des cercles d'intellectuels.

A côté de l'affermissement identitaire, c'est la valorisation générale de son potentiel cognitif qui peut conforter des pratiques bi- ou plurilingues. Bien que le discours psycholinguistique soit ambivalent, il y de plus en plus de familles traditionnellement bilingues, où les enfants sont inscrits dans un cursus bilingue alors que leurs parents ne le sont plus eux-mêmes, approuvant par là l'enrichissement culturel et cognitif que cet enseignement peut apporter. Un comportement semblable est observable dans beaucoup d'écoles primaires du Pays Basque espagnol, à petite échelle aussi en France dans des écoles maternelles bilingues, p. ex. en Bretagne et en Occitanie.

Avec de telles activités, les locuteurs deviennent eux-mêmes des acteurs politiques car ce sont justement leurs actions qui donnent de l'orientation aux décideurs, qui inspirent des mesures législatives et leur insufflent la vie. Le spectre de ces actions s'étend des mesures plutôt implicites à des mesures nettement explicites. Envoyer ses enfants à une école bilingue ou, pour donner un exemple négatif, le refus et le discrédit des pratiques bilingues sont des activités plutôt implicites, tandis que tout engagement qui essaie de produire un impact direct sur la prise de décision linguistique, comme p. ex. la fondation d'une association des parents d'élèves, une initiative de citoyens ou une manifestation publique peut être qualifié de mesure explicite.

5. C'est l'actuelle discussion menée en Autriche au sujet de l'introduction du turc comme matière à l'épreuve du baccalauréat qui donne un exemple parlant de l'effet des représentations populaires sur la politique, en domaine plurilingue. Soutenu par les médias, cette discussion s'est vite élargie à une discussion générale sur les langues d'enseignement scolaire et le sens d'un enseignement bilingue. Le coup d'envoi de cet élargissement du focus thématique est l'observation d'un certain cumul des problèmes d'apprentissage auprès des enfants issus de l'immigration. Pour notre propos, ce qui est révélateur dans cette discussion ce sont les raccourcis dans l'explication des problèmes et dans les solutions proposées : le système scolaire est mis hors de cause et les cas traités comme des faits individuels.

Certes, l'école publique requiert de la part des élèves à peu près les mêmes exigences et leur offre les mêmes perspectives de développement. Seulement, quand on regarde de plus près, on constate que l'effort nécessaire pour maîtriser

ces exigences n'est pas le même pour tout le monde. Pensons dans ce contexte aux travaux de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron (cf. Bourdieu/Passeron 1964 et 1970) qui, en analysant les concours d'entrée dans les Grandes Ecoles en France, ont soulevé la question de savoir pourquoi ce sont toujours les enfants d'anciens diplômés de ces Grandes Ecoles qui y réussissent proportionnellement plus souvent que les autres candidats d'origine modeste. Comme explication, ils font ressortir que ce sont justement les élites sociales issues des Grandes Écoles qui décident de la qualité du savoir et des compétences requises pour occuper les positions clé d'une société et que sont ces mêmes élites qui dotent, à travers l'éducation, leurs propres enfants de ces qualités. Par leur réussite aux concours, ces derniers maintiennent ce mécanisme de transmission : les élites se recrutent et se reproduisent d'elles-mêmes.

Evidemment, de telles inégalités par rapport aux chances de réussite scolaire existent aussi dans le système scolaire germanophone, qui revendique, p. ex., quant à la pratique langagière, le code linguistique élaboré, tel qu'il est pratiqué par la classe moyenne et qui est moins accessible aux classes inférieures. La même chose est valable pour un certain habitus pragmalinguistique, i.e., un certain canon de règles et de rites communicatifs requis par l'école, que la plupart des élèves de langue maternelle allemande acquiert tout naturellement dans le cadre de leur socialisation et qu'ils reproduisent de manière expérimentée, mais que beaucoup d'enfants immigrés ne maîtrisent pas avec la même aisance. Les pertes dans le rendement des études, qui en résultent, sont souvent attribuées à un prétendu double semilinguisme des enfants bilingues mais non à la discrimination – sans doute involontaire, mais pourtant effective - du système scolaire (cf. Gomolla/ Radtke, 2007: 21). En niant cette discrimination institutionnelle, en localisant le besoin réparateur seulement du côté de l'individu et non pas à la fois du côté de l'institution, l'adaptation nécessaire de l'école à la diversification langagière de la société ne peut avoir lieu et le handicap des enfants qui n'ont pas l'allemand comme langue maternelle subsiste. A travers cet exemple, on voit donc comment certaines représentations populaires au sujet du plurilinguisme déterminent le traitement politique des questions linguistiques.

Bibliographie

Aracil, L. 1982. *Lo bilingüisme coma mite*. Traduisits e presentats per Maria Clara Viguier. Laurens : A tots/IEO.

Bourdieu, P. / Passeron, J.-Cl. 1970. La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement, Paris : Editions de Minuit.

Bourdieu, P. / Passeron, J.-Cl. 1964, *Les héritiers. Les Étudiants et la culture.* Paris : Editions de Minuit.

Cichon, P. 1998. Sprachbewusstsein und Sprachhandeln. Romands im Umgang mit Deutschschweizern. Wien: Braumüller.

Gauger, H.-M. 1976. *Sprachbewusstsein und Sprachwissenschaft*. München: Piper.

Gomolla, M. / Radtke, F.-O. ²2007. *Institutionelle Diskriminierung. Die Herstellung ethnischer Differenz in der Schule*. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

Grosjean, J. 1982. *Life with two languages. An introduction to bilingualism.* Cambridge/Massachusetts, London: Havard University Press.

Hagège, C. 1996, L'enfant aux deux langues, Paris : Odile Jacob.

Jaeggi, U. / Fassler, M. 1982. Kopf und Hand. Das Verhältnis von Gesellschaft und Bewusstsein. Frankfurt/Main, New York: Campus.

Müller, N. / Kupisch, T. / Schmitz, K. / Cantone, K. 2006. *Einführung in die Mehrsprachigkeitsforschung*. Tübingen: Narr.

Romaine, S. ²1995. *Bilinguism*. Oxford: Blackwell.

Scherfer, P. 1983. *Untersuchungen zum Sprachbewusstsein der Patois-Sprecher in der Franche-Comté*. Tübingen: Narr.

Schlieben-Lange, B. 1975. « Metasprache und Metakommunikation ». In : Eadem, Éd. *Sprachtheorie*. Hamburg: Hofmann und Campe, pp. 189-205.

Schütz, A. / Luckmann, T. 1991. *Strukturen der Lebenswelt*. Frankfurt/Main: Suhrkamp.

Weinreich, U. 1977. Sprachen im Kontakt. Ergebnisse und Probleme der Zweisprachigkeitsforschung. München: Beck.